REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007182700063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA GRANDANGOULEME

POSTE COMPTABLE DE : ANGOULEME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: BA TRANSPORTS (2)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	32
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	33
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	35
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	38

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA D'EXPLOITATION D'EXPLOITA			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	30 700 000,00	29 211 638,99
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	1 488 361,01
F	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	30 700 000,00	30 700 000,00
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 765 442,49	36 832 596,81
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 103 329,29	4 628 403,19
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 19 592 228,22	(si solde positif)

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

41 461 000,00

72 161 000,00

41 461 000,00

72 161 000,00

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

 $^{(3) \} Total \ de \ la \ section \ d'exploitation = RAR + résultat \ report\'e + cr\'edits \ d'exploitation \ vot\'es.$

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 284 010,00	0,00	22 337 868,00	22 337 868,00	22 337 868,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	443 700,00	0,00	500 814,00	500 814,00	500 814,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 404 695,00	0,00	1 912 033,00	1 912 033,00	1 912 033,00
To	otal des dépenses de gestion des services	24 182 405,00	0,00	24 770 715,00	24 770 715,00	24 770 715,00
66	Charges financières	275 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 645 000,00	0,00	2 709 285,00	2 709 285,00	2 709 285,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	300 595,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	28 403 000,00	0,00	28 000 000,00	28 000 000,00	28 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 412 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 850 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	15 262 000,00		2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	TOTAL	43 665 000,00	0,00	30 700 000,00	30 700 000,00	30 700 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 30 700 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 430 000,00	0,00	4 158 000,00	4 158 000,00	4 158 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	19 780 000,00	0,00	20 431 475,00	20 431 475,00	20 431 475,00
74	Subventions d'exploitation	4 578 454,00	0,00	3 851 454,00	3 851 454,00	3 851 454,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	152 500,62	152 500,62	152 500,62
Т	otal des recettes de gestion des services	27 798 454,00	0,00	28 593 429,62	28 593 429,62	28 593 429,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	530,05	0,00	1 209,37	1 209,37	1 209,37
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		552 000,00	552 000,00	552 000,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	27 798 984,05	0,00	29 146 638,99	29 146 638,99	29 146 638,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'exploitation	70 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
	TOTAL	27 868 984,05	0,00	29 211 638,99	29 211 638,99	29 211 638,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 488 361,01
=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 30 700 000,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 635 000,00
D INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	164 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 498 100,00	545 772,52	854 650,00	854 650,00	1 400 422,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 250 906,14	5 556,77	8 281 792,49	8 281 792,49	8 287 349,26
	Total des opérations d'équipement	29 120 000,00	0,00	9 830 000,00	9 830 000,00	9 830 000,00
	Total des dépenses d'équipement	58 033 006,14	551 329,29	19 098 442,49	19 098 442,49	19 649 771,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	676 362,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00	1 104 000,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	58 709 368,14	1 103 329,29	20 500 442,49	20 500 442,49	21 603 771,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	157 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	227 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
	TOTAL	58 936 368,14	1 103 329,29	20 765 442,49	20 765 442,49	21 868 771,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	19 592 228,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 461 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			(,
13	Subventions d'investissement	2 657 513,00	76 403,19	5 792 321,00	5 792 321,00	5 868 724,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 284 487,00	4 000 000,00	3 521 121,49	3 521 121,49	7 521 121,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 120 000,00	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
	Total des recettes d'équipement	38 062 000,00	4 076 403,19	17 313 442,49	17 313 442,49	21 389 845,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	16 067 154,32	16 067 154,32	16 067 154,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	16 067 154,32	16 067 154,32	16 067 154,32
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00	1 104 000,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	38 062 000,00	4 628 403,19	33 932 596,81	33 932 596,81	38 561 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 412 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 850 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	157 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	15 419 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
	TOTAL	53 481 000,00	4 628 403,19	36 832 596,81	36 832 596,81	41 461 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 461 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

2 635 000,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 337 868,00		22 337 868,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 814,00		500 814,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 912 033,00		1 912 033,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	520 000,00 2 709 285,00 0,00	0,00 0,00 2 000 000,00	520 000,00 2 709 285,00 2 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		700 000,00	700 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	28 000 000,00	2 700 000,00	30 700 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 30 700 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	65 000,00	65 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	850 000,00	0,00	850 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 830 000,00		9 830 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	132 000,00	0,00	132 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 400 422,52	0,00	1 400 422,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 287 349,26	100 000,00	8 387 349,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	100 000,00	100 000,00
	(0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	1 104 000,00	0,00	1 104 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	21 603 771,78	265 000,00	21 868 771,78

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	19 592 228,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 461 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 158 000,00		4 158 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	20 431 475,00		20 431 475,00
74	Subventions d'exploitation	3 851 454,00		3 851 454,00
75	Autres produits de gestion courante	152 500,62		152 500,62
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 1 209,37 552 000,00	0,00 65 000,00 0,00 0,00	0,00 66 209,37 552 000,00 0.00
	Recettes d'exploitation – Total	29 146 638,99	65 000,00	29 211 638,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 488 361,01

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 30 700 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 868 724,19	0,00	5 868 724,19
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 521 121,49	0,00	7 521 121,49
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 000 000,00	100 000,00	8 100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 000 000,00	2 000 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	1 104 000,00	0,00	1 104 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		700 000,00	700 000,00
	Recettes d'investissement – Total	22 493 845,68	2 900 000,00	25 393 845,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 16 067 154,32

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 41 461 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	20 284 010,00	22 337 868,00	22 337 868,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	6 300,00	6 300,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	19 195 000,00	21 063 246,00	21 063 246,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	8 500,00	8 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	363 400,00	363 400,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 000,00	0,00	0,00
6156 6161	Maintenance Multirisques	10 000,00 2 200,00	19 800,00 4 000,00	19 800,00 4 000,00
617	Etudes et recherches	98 760,00	80 000,00	80 000,00
618	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	23 000,00	23 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	55 000,00	55 000,00
6238	Divers	101 000,00	32 500,00	32 500,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	200,00	200,00
6256	Missions	1 500,00	600,00	600,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	630,00	630,00
627	Services bancaires et assimilés	14 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	18 200,00	18 200,00
6287	Remboursements de frais	625 000,00	495 000,00	495 000,00
6288	Autres	106 200,00	113 770,00	113 770,00
63512	Taxes foncières	6 100,00	6 222,00	6 222,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	443 700,00	500 814,00	500 814,00
6331	Versement de transport	4 100,00	4 925,00	4 925,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 200,00	1 450,00	1 450,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 700,00	2 610,00	2 610,00
6411	Salaires, appointements, commissions	319 800,00	341 009,00	341 009,00
6413	Primes et gratifications	3 900,00	10 420,00	10 420,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 300,00	1 475,00	1 475,00
6415	Supplément familial	3 400,00	6 455,00	6 455,00
6451 6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	46 700,00	48 565,00 71 205,00	48 565,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	55 000,00 1 600,00	5 040,00	71 205,00 5 040,00
6458	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisate autres organismes sociaux	4 500,00	4 135,00	4 135,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	225,00	225,00
648	Autres charges de personnel	0,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	50 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 404 695,00	1 912 033,00	1 912 033,00
651	Redevances pour licences, logiciels,	2 050,00	2 050,00	2 050,00
65732	Subv. exploitat° Régions	1 950 000,00	365 000,00	365 000,00
65734	Subv. exploitat° Communes	200 500,00	275 525,00	275 525,00
65735	Subv. exploitat° groupements	782 545,00	514 742,00	514 742,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	40 000,00	55 000,00	55 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	429 600,00	699 716,00	699 716,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	24 182 405,00	24 770 715,00	24 770 715,00
66	Charges financières (b) (8)	275 000,00	520 000,00	520 000,00
		·		·
66111	Intérêts réglés à l'échéance	275 000,00 0,00	450 000,00	450 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	· ·	70 000,00	70 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 645 000,00	2 709 285,00	2 709 285,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	75 000,00	75 000,00	75 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	61 285,00	61 285,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 760 000,00	1 822 000,00	1 822 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	800 000,00	751 000,00	751 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	300 595,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	300 595,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	28 403 000,00	28 000 000,00	28 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	13 412 000,00	700 000,00	700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 850 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 850 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15 262 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	15 262 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	43 665 000,00	30 700 000,00	30 700 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 700 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



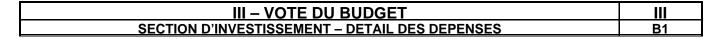
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 430 000,00	4 158 000,00	4 158 000,00
7061	Transport de voyageur	3 430 000,00	4 158 000,00	4 158 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	19 780 000,00	20 431 475,00	20 431 475,00
734	Versement de transport	19 780 000,00	20 431 475,00	20 431 475,00
74	Subventions d'exploitation	4 578 454,00	3 851 454,00	3 851 454,00
7471	Subv. exploitat° État	2 238 454,00	2 258 454,00	2 258 454,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 340 000,00	1 593 000,00	1 593 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	152 500,62	152 500,62
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	0,00	140 000,00	140 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7588	Autres	0,00	2 500,62	2 500,62
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	27 798 454,00	28 593 429,62	28 593 429,62
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	530,05	1 209,37	1 209,37
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	530,05	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 209,37	1 209,37
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	552 000,00	552 000,00
7866	Rep. dépréciat°. éléments financiers	0,00	552 000,00	552 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	27 798 984,05	29 146 638,99	29 146 638,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	70 000,00	65 000,00	65 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	70 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	70 000,00	65 000,00	65 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	27 868 984,05	29 211 638,99	29 211 638,99

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 488 361,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	30 700 000,00

Dátail du	ممامييا طمد	· ICNE ···	compte 7622	
Detail ou	caicui des	S ICINE AU	COMBLE / 622	

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.} \label{eq:controlles}$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1) Libellé (1)		Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	164 000,00	132 000,00	132 000,00
2031	Frais d'études	150 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 498 100,00	854 650,00	854 650,00
2138	Autres constructions	50 000,00	170 000,00	170 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	185 650,00	185 650,00
2181	Installat° générales, agencements	580 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	865 000,00	490 000,00	490 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 100,00	9 000,00	9 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	27 250 906,14	8 281 792,49	8 281 792,49
2312	Terrains	50 000,00	80 000,00	80 000,00
2313	Constructions	30 000,00	200 000,00	200 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	906,14	1 792,49	1 792,49
238	Avances commandes immo. incorp.	27 120 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
1501	Opération d'équipement n° 1501 (5)	27 120 000,00	00,000 000 8	00,000 000 8
15201701	Opération d'équipement n° 15201701 (5)	650 000,00	300 000,00	300 000,00
15201801	Opération d'équipement n° 15201801 (5)	600 000,00	600 000,00	600 000,00
15201901	Opération d'équipement n° 15201901 (5)	750 000,00	930 000,00	930 000,00
	Total des dépenses d'équipement	58 033 006,14	19 098 442,49	19 098 442,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	675 000,00	850 000,00	850 000,00
1641	Emprunts en euros	675 000,00	850 000,00	850 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 362,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	1 362,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	676 362,00	850 000.00	850 000,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (6)	0,00	552 000,00	552 000,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	552 000,00	552 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	58 709 368,14	20 500 442,49	20 500 442,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	70 000.00	65 000,00	65 000,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur	70 000,00	65 000,00	65 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	70 000.00	65 000,00	65 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	157 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	157 000,00	100 000,00	100 000,00
2762 Créances transfert droit déduct° TVA		0,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	227 000,00	265 000,00	265 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	58 936 368,14	20 765 442,49	20 765 442,49

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 103 329,29
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 592 228,22
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 461 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 657 513,00	5 792 321,00	5 792 321,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	957 513,00	4 216 371,00	4 216 371,00
1312	Subv. équipt Régions	1 700 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	1 575 950,00	1 575 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 284 487,00	3 521 121,49	3 521 121,49
1641	Emprunts en euros	8 284 487,00	3 521 121,49	3 521 121,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 120 000,00	00,000 000 8	00,000 000 8
238	Avances commandes immo. incorp.	27 120 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
	Total des recettes d'équipement	38 062 000,00	17 313 442,49	17 313 442,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	16 067 154,32	16 067 154,32
1064	Réserves réglementées	0,00	20 000,00	20 000,00
1068	Autres réserves	0,00	16 047 154,32	16 047 154,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	00,0	0,00
	Total des recettes financières	0,00	16 067 154,32	16 067 154,32
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	0,00	552 000,00	552 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	552 000,00	552 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	38 062 000,00	33 932 596,81	33 932 596,81
021	Virement de la section d'exploitation	13 412 000,00	700 000,00	700 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 850 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	500,00	500,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	100 000,00	100 000,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00	5 000,00	5 000,00
28138	Autres constructions	0,00	70 000,00	70 000,00
28182	Matériel de transport	1 850 000,00	1 824 500,00	1 824 500,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	15 262 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	157 000,00	200 000,00	200 000,00
2033	Frais d'insertion	7 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	15 419 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	53 481 000,00	36 832 596,81	36 832 596,81
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	4 628 403,19
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 461 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1501 (1) LIBELLE : SO/ BHNS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	51 825 004,56	a 0,00	8 000 000,00	b 8 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 082,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 782 127,88	0,00	918 000,00	918 000,00	0,00
2111	Terrains nus	44 122,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	395 755,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	139 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	11 036 517,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	166 708,80	0,00	918 000,00	918 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	40 039 794,52	0,00	7 082 000,00	7 082 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	29 132 794,52	0,00	7 082 000,00	7 082 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 907 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-8 000 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201701 (1) LIBELLE: SO/ OPERATIONS INDUITES BHNS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	556 906,21	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 677,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	15 517,50 2 160,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	184,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	184,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	539 044,71	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2312	Terrains	104 918,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	47 071,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	387 055.56	0.00	0.00	0.00	0.00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-300 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201801 (1) LIBELLE : SCHEMA D'ACCESSIBILITE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	600 000,00	b 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

DECILITAT (a.d) (a.b)	600,000,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-600 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15201901 (1) LIBELLE : MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	128 476,73	a 0,00	930 000,00	b 930 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 932,60	0,00	510 000,00	510 000,00	0,00
2138	Autres constructions	15 932,60	0,00	260 000,00	260 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	111 824,13	0,00	340 000,00	340 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	111 824,13	0.00	340 000,00	340 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-930 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat		-,					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès					28 500 000,00									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					28 500 000,00									
582/1942	SOCIETE GENERALE	16/05/2018	28/09/2018	03/01/2019	4 000 000,00	F		1,330	1,338	EUR	Т	С	N	A-1
583/MON 521113EUR0521972	BANQUE POSTALE	20/06/2018	27/07/2018	01/02/2019	8 000 000,00	F		1,760	1,771	EUR	s	С	0	A-1
585/16 52746483CGP3CAGDA	CREDIT MUTUEL DE LA CHARENTE	11/09/2018	30/06/2019	30/09/2019	8 500 000,00	F		1,890	1,904	EUR	Т	С	0	A-1
589/88436/523679	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	12/11/2018	15/10/2019	01/04/2023	4 000 000,00	V	LIVRET A	0,000	1,509	EUR	Т	С	0	A-1
590/97240/5247335	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	17/06/2019	15/10/2019	01/10/2023	4 000 000,00	V	LIVRET A	1,350	1,354	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat	_						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					28 500 000,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON TAK NATO			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		27 825 000,00					816 666,66	451 064,41	0,00	65 532,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		27 825 000,00					816 666,66	451 064,41	0,00	65 532,97
582/1942	N	0,00	A-1	3 733 333,32	13,74	F		1,330	266 666,68	48 323,33	0,00	11 142,45
583/MON 521113EUR0521972	N	0,00	A-1	7 733 333,34	28,56	F		1,760	266 666,66	134 933,33	0,00	54 390,52
585/16 52746483CGP3CAGDA	N	0,00	A-1	8 358 333,34	29,47	F		1,890	283 333,32	155 964,38	0,00	0,00
589/88436/523679	N	0,00	A-1	4 000 000,00	42,97	V	LIVRET A	0,000	0,00	67 500,00	0,00	0,00
590/97240/5247335	N	0,00	A-1	4 000 000,00	28,48	V	LIVRET A	1,350	0,00	44 343,37	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
(Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 825 000,00					816 666,66	451 064,41	0,00	65 532,97

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 11	. /				<u> </u>	UIVE DE	HOX (HONO	,,,,				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de produits	5	0	0	0	0			
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00			
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	27 825 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(tulmer)	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits						0		
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2017-12-14
CGCT): 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1	14/12/2017
L	Obligatoire-2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	Obligatoire-2088-Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2017
L	Facultatif-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	40	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Agencts &	20	14/12/2017
	amngts de bât, instal électriq & tél		
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Souterrains	60	14/12/2017
	de métro, bandes de roulement		
L	Facultatif-2151Installations complexes spécialisées (réseaux BHNS)	60	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Gares	35	14/12/2017
L	ferroviaires, routières Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Equipements urbains, équipements arrêts de bus	15	14/12/2017
L	Facultatif-2135-2138-2145-2148-21735-21738-21745-21748Bâtiments durables	40	14/12/2017
L	Facultatif-2138Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	Facultatif-2141-2142-2143-2145-2148Constructions sur sol d'autrui	99	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trains, tramways, voies ferrées	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Trolleybus, bus à haut niveau de service	20	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Autobus	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Matériel de transport (dont minibus)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2183-21783Matériel informatique	5	14/12/2017
L	Obligatoire-2184-21784Mobilier	15	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Matériels d'exploitation (SAEIV, vidéosurveillance, billetique)	10	14/12/2017
L	Obligatoire-2188-21788Coffre-fort	30	14/12/2017
L	Obligatoire-2182-21782Vélos	5	28/07/2018

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 360 608,00	1 360 608,00	0,00	1 360 608,00
Contentieux DCNS suite jugement CA Rennes du 13/05/14	0,00	26/06/2014	310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00
Provision Indemnité Parking CHU	0,00	08/11/2018	552 000,00	552 000,00	0,00	552 000,00
Provision pour risques	0,00	10/12/2018	498 608,00	498 608,00	0,00	498 608,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 360 608,00	1 360 608,00	0,00	1 360 608,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	915 000,00	915 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	850 000,00	850 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	850 000,00	850 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	65 000,00	65 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	65 000,00	65 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	915 000,00	1 103 329,29	19 592 228,22	21 610 557,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 700 000,00	III 2 700 000,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	2 700 000,00	2 700 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	500,00	500,00
28128	Aménagement Autres terrains	100 000,00	100 000,00
28135	Installations générales, agencements,	5 000,00	5 000,00
28138	Autres constructions	70 000,00	70 000,00
28182	Matériel de transport	1 824 500,00	1 824 500,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	700 000,00	700 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 700 000,00	4 628 403,19	0,00	16 067 154,32	23 395 557,51

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	21 610 557,51
Ressources propres disponibles	IV	23 395 557,51
Solde	V = IV - II (6)	1 785 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 02 Intitulé de l'opération	: PARKING PERSONNEL CHU		Date de la c	lélibération : 18/10/2018
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00
4581 PARKING PERSONNEL CHU (5)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00
RECETTES (b)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00
4582 Financement par le tiers (7)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	552 000,00	0,00	552 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	SUBVENTION	CAS	COMITE D'CTION SOCIALE	Association	4 716,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP		
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	(10.11.00		Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1 BHNS	88 000 000,00	0,00	88 000 000,00	66 685 284,40	8 000 000,00	13 314 715,60
5 Modernisation	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	128 476,73	930 000,00	691 523,27
réseau						
3 Opérations	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00	556 906,21	300 000,00	1 693 093,79
induites BHNS						
4 Schéma	2 665 000,00	0,00	2 665 000,00	0,00	600 000,00	2 065 000,00
d'accessibilité						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AE		Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)	
1 Tunnel de la	5 750 000,00	0,00	5 750 000,00	4 500 000,00	1 250 000,00	0,00	
Gâtine							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GIVADEO GO EMI EGIO (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 4,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 2,80
Adjoint administratif territo Attaché Rédacteur principal 2 cl FILIERE TECHNIQUE (c)	C A B	1,00 2,00 1,00 7,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 2,00 1,00 7,00	1,00 0,00 0,80 3,70	0,00 1,00 0,00 2,00	1,00 1,00 0,80 5,70
Adjoint technique pal 2 cl Ingénieur principal Technicien FILIERE SOCIALE (d)	C A B	1,00 3,00 3,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 3,00 3,00 0,00	1,00 2,70 0,00 0,00	0,00 0,00 2,00 0,00	1,00 2,70 2,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	5,50	3,00	8,50

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	Α	ADM	473	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	В	TECH	349	0,00	3-2	CDD
Technicien	В	TECH	413	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-0°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants e de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 75 Nombre de membres présents : 62 Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES: Pour : 69 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/02/2020

Présenté par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances, A Angoulême le 13/02/2020

(1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Angoulême, le 13/02/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain THOMAS	
André BONICHON	
André LANDREAU	
Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	
Anne-Marie BERNAZEAU	
Anne-Sophie BIDOIRE	
Annette FEUILLADE-MASSON	
Annie MARAIS	
Annie MARC	
Bernard CONTAMINE	
Bernard DEVAUTOUR	
Bernard RIVALLEAU	
Bertrand MAGNANON	
Bruno PROUX	
Catherine BREARD	
Catherine DEBOEVERE	
Catherine PEREZ	
Christophe RAMBLIERE	
Danielle CHAUVET	
Denis DOLIMONT	
Denis DUROCHER	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Dominique PEREZ	
Elisabeth LASBUGUES	
Eric SAVIN	
Fabienne GODICHAUD	
Francis LAURENT	
François ELIE	
François NEBOUT	
Françoise COUTANT	
Françoise DELAGE	
Georges DUMET	
Gilbert CAMPO	
Guy ETIENNE	
Gérard BRUNETEAU	
Gérard DEZIER	
Gérard ROY	
Isabelle LAGRANGE	
Jacky BOUCHAUD	
Jacques DUBREUIL	
Jean REVEREAULT	
Jean-Claude COURARI	
Jean-François DAURE	
Jean-Jacques FOURNIE	
Jean-Luc MARTIAL	
Jean-Luc VALANTIN	
Jean-Marc CHOISY	
Jean-Marie ACQUIER	
Jean-Philippe POUSSET	
Jeanne FILLOUX	
José BOUTTEMY	



Joël GUITTON	
Laïd BOUAZZA	
Marie-Hélène PIERRE	
Martine FRANCOIS-ROUGIER	
Maud FOURRIER	
Michaël LAVILLE	
Michel ANDRIEUX	
Michel BUISSON	
Michel GERMANEAU	
Mireille RIOU	
Monique CHIRON	
Pascal MONIER	
Patrick BOURGOIN	
Philippe LAVAUD	
Philippe VERGNAUD	
Roland VEAUX	
Sabrina AFGOUN	
Thierry HUREAU	
Thierry MOTEAU	
Vincent YOU	
Véronique ARLOT	
Véronique DE MAILLARD	
Xavier BONNEFONT	
Yannick PERONNET	
Zahra SEMANE	

Certifié exécutoire par (1) M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.